Fédération Nationale des Chasseurs

Issy-les-Moulineaux, le 16 décembre 2014

A TOUTES LES FEDERATIONS

C/14/130

Objet : Mesures de biosécurité à diffuser et bilan des foyers d'IAHP (nouveau foyer en Italie)

Monsieur le Président,

Suite à des cas d'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (IAHP) dus au virus H5N8, dans différents pays du Nord de l'Europe, le niveau de risque de la France est passé de « négligeable » à « modéré » à la fin du mois de novembre dernier. Au niveau de risque « modéré », l'utilisation et le transport d'appelants sont interdits, cependant grâce à tout le travail fourni par notre réseau ces dernières années, la négociation avec le ministère en charge de l'agriculture a permis d'obtenir une dérogation nationale ! En effet, l'important effort pour garantir une bonne traçabilité des détenteurs d'appelants et l'identification de leurs oiseaux a beaucoup rassuré l'autorité administrative.

D'autre part, dans le cadre de cette dérogation, le ministère nous a demandé de diffuser les mesures de biosécurité à respecter lors de la chasse au gibier d'eau et de participer à l'organisation de visites sanitaires d'un échantillon, obtenu aléatoirement, de détenteurs d'appelants, par des vétérinaires. Cette circulaire présente d'abord les mesures de biosécurité et leur plan de diffusion, puis un bilan des foyers en Europe avec un nouveau foyer italien détecté le 15/12/14 (et éventuellement un nouveau foyer allemand). L'organisation des visites sanitaires vous sera précisée au mois de janvier.

Il me reste à vous rappeler que tant qu'il n'y aura pas de cas en France, notre bonne volonté à mettre en œuvre les mesures nécessaires, jouera fortement dans notre sens lors de futures négociations.

Je vous remercie pour votre attention et compte sur votre fédération pour la bonne communication des mesures de biosécurité. Je reste à votre disposition et vous prie de croire en l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Président

Bernard BAUDIN

Fédération Nationale des Chasseurs

Mesures de biosécurité à diffuser aux détenteurs d'appelants et aux chasseurs de gibier d'eau

Etat des lieux des foyers d'IAHP

Plan de diffusion des mesures de biosécurité

Vous trouverez jointes à cette circulaire deux notes à diffuser selon le plan de diffusion ci-dessous :

Mesures de biosécurité «Détenteurs d'appelants » : ce document doit être envoyé (avec ou sans photos) par les Fédérations Départementales des Chasseurs à tous leurs détenteurs d'appelants,

Mesures de biosécurité « Chasseurs de gibier d'eau » : ce document doit être diffusé largement par les fédérations aux chasseurs de gibier d'eau, la méthode de diffusion est laissée à l'appréciation des FDC.

Il est aussi recommandé de faire apparaître ces deux documents sur les sites internet des fédérations, ainsi que dans leur revue.

Bilan de la situation en Europe : un nouveau cas à l'Est de l'Italie

Un nouveau foyer d'IAHP dû au virus H5N8 a été notifié à l'Office International des Epizooties le 15 décembre 2014. Ce foyer déclaré en élevage, se situe à l'extrémité Est de l'Italie du Nord, tel que noté sur la carte ci-dessous. L'abattage total de l'élevage est en cours, des mesures de restrictions des déplacements et de désinfection, ainsi qu'une enquête épidémiologique sont en cours. De futurs rapports donneront plus d'informations sur ces sujets.

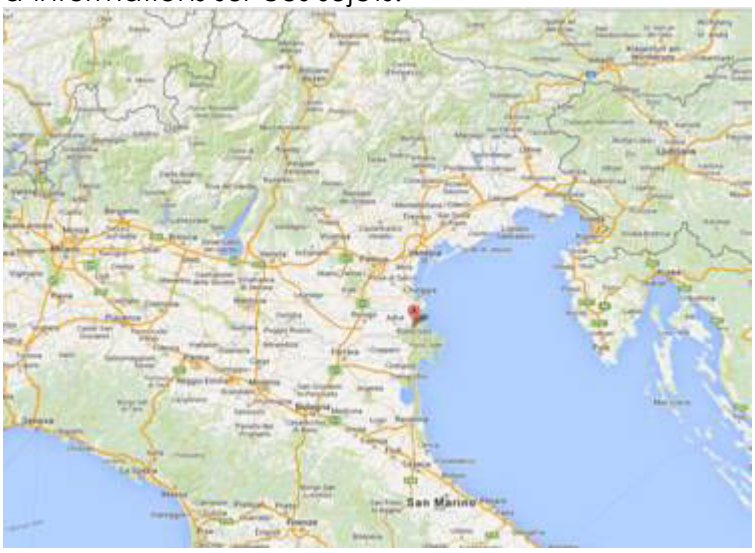

Foyer italien notifié le 15/12/14 à l'OIE

L'Italie est donc le 4 ème pays d'Europe touché par des foyers d'IAHP H5N8, ce foyer italien étant le 8ème élevage touché. Chaque foyer en élevage entraîne un abattage total ainsi que des mesures réglementaires strictes et contraignantes.
Il semblerait qu'un nouveau foyer se soit aussi déclaré le 15 décembre dans un élevage allemand.
Le tableau ci-dessous récapitule les foyers détectés et les oiseaux sauvages positifs trouvés depuis début novembre.

Date	**Pays**	**Foyer**
04/11/2014	Allemagne	Elevage de dindes Nord Est du pays
16/11/2014	Pays-Bas	Elevage de poules pondeuses à l'Ouest d'Amsterdam
17/11/2104	Royaume-Uni	Elevage de canards au Nord du pays
19/11/2014	Pays-Bas	Elevage de poules au Sud Ouest d'Amsterdam
21/11/2014	Pays-Bas	Elevage de poules à l'Est d'Amsterdam
22/11/2014	Pays-Bas	Elevage de canards à l'Est d'Amsterdam
30/11/2014	Pays-Bas	Elevage de poules au Sud Ouest d'Amsterdam
15/2/2014	Italie	Elevage au Nord Est du pays, espèce inconnue pour l'instant

Date	**Pays**	**Oiseau migrateur positif en IAHP H5N8**
22/11/2014	Allemagne	1 sarcelle d'hiver
Fin 11/ 2014	Pays-Bas	1 canard siffleur

Toutes les informations à jour, vérifiées et validées sont diffusées sur le site de la plateforme nationale d'Epidémiosurveillance en Santé Animale : http://plateforme-esa.fr/
Ce nouveau foyer italien ne modifie pas le niveau de surveillance « modéré » dans lequel nous sommes déjà. En revanche il rappelle l'importance de diffuser et de faire appliquer le mieux possible les mesures de biosécurité accompagnant cette circulaire pour éviter la survenue de foyers en France.